

Informations du Centre Hospitalier Jacques Coeur sur la gestion de l'épidémie de Covid-19

Les capacités hospitalières et le recours au SAMU

Le Centre Hospitalier Jacques Coeur continue d'adapter son organisation pour faire face au Covid-19. A ce jour, voici les capacités d'hospitalisation dédiées au Covid-19 activées à ce jour :

- 26 lits en maladies infectieuses,
- 30 lits en Unité Post-Urgences (UPU)-Pneumologie,
- 12 lits en Cardiologie 2,
- 22 lits en réanimation,
- 6 places de pré-tri Covid-19 en Hôpital de Jour Chirurgical (après régulation du SAMU),
- 5 lits en pédiatrie,
- le service d'Hospitalisation à Domicile (HAD).

A ce stade, les capacités hospitalières prévues pour l'hospitalisation des patients présentant des signes de gravité permettent de prendre en charge les patients le requérant dans les services adaptés à leurs besoins. Au 7 avril 2020, 54 patients Covid-19 étaient hospitalisés dont 17 en réanimation. Depuis le début de l'épidémie, 21 retours à domicile ont été organisés pour des patients confirmés positifs.*

Depuis quelques jours, le SAMU-Centre 15 constate une réduction du nombre d'appels. Le 7 avril, 1 187 appels ont été reçus, contre 1 410 le 24 mars et plus de 2 000 les 14 et 15 mars. Depuis le début de l'épidémie, le nombre de passages aux urgences est également plus faible qu'à l'accoutumée.

Les dépistages

Depuis le 30 mars, une équipe mobile de dépistage territorial assure des dépistages dans les établissements médico-sociaux, dans le département du Cher, tous les jours de 10h à 18h (sur régulation du SAMU).

Le Centre Hospitalier Jacques Coeur continue d'effectuer chaque jour des dépistages pour les personnes qui ont appelé le SAMU-Centre 15, et pour lesquels l'infectiologue référent et le médecin régulateur, conformément aux directives nationales, ont validé la réalisation du dépistage. De par sa mobilisation, et grâce à des dons, à cette heure, l'hôpital peut continuer à réaliser sa mission de dépistage. Nous en profitons pour remercier de nouveau la gendarmerie du Cher pour leur don de 2 000 écouvillons.

De plus, des téléconsultations pour le suivi médical ambulatoire des personnes dépistées sont également assurées par une équipe médicale dédiée. Ce dispositif s'adresse aux patients qui ne peuvent pas être suivis par leur médecin traitant.

*Chiffres du gouvernement, disponibles sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees>

S'adapter sur le plan matériel...

A ce jour, tous les professionnels qui sont ou entrent dans une unité de soins portent un masque. Le port du masque FFP2 est réservé pour les gestes médicaux invasifs comme des intubations, et pour les équipes des secteurs dédiés au Covid-19.

Alors que certaines ressources (équipements de protection individuelle notamment) sont difficiles à trouver dans le cadre de la pandémie, la Direction des Ressources Matérielles, la Pharmacie et l'Unité d'Hygiène et de Lutte contre les Infections Nosocomiales (UHLIN) font le maximum quotidiennement pour s'approvisionner et disposer du matériel nécessaire. Pour cela, en plus des dons reçus (stocks ARS/Etat, dons d'entreprises et de particuliers), de nouveaux fournisseurs sont recherchés et les liens avec les entreprises locales sont renforcés.

L'hôpital reste ouvert à toutes propositions de dons, notamment de masques, gants et surblouses. Les personnes souhaitant faire un don sont invitées à se faire connaître auprès de la Direction des Ressources Matérielles à cette adresse mail : dael@ch-bourges.fr Nous tenions à remercier les particuliers, associations, entreprises et institutions qui s'engagent auprès de l'établissement face à cette situation exceptionnelle.

...et humain

Des étudiants infirmiers ou en médecine, élèves sage-femme, des Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et des Instituts de Formation d'Auxiliaire de Puériculture, mais aussi internes de ville réaffectés à l'hôpital et médecins retraités, nous ont rejoint volontairement pour accompagner les équipes face à cette épidémie.

Ces volontaires s'investissent aux côtés des hospitaliers en tant qu'infirmier.e, aide-soignant.e, agent des services hospitaliers, adjoint administratif, ouvrier principal, ... sur les sites de Jacques Coeur et de Taillegrain. Nous les remercions pour leur aide précieuse et leur engagement au service de la population.

Dans les unités Covid-19, des infirmier.e.s et aides-soignant.e.s ont été progressivement intégr.e.s aux équipes afin de renforcer les effectifs et de mieux faire face à l'activité de ces unités. L'ensemble des professionnels des services de soins se mobilisent pour que les unités qui accueillent les patients atteints de Covid puissent proposer une offre de qualité.